

In Extenso

Sapeg Expertise et Conseils

« PERIGORD DEVELOPPEMENT »

Association Loi 1901
Cré@vallée Nord – Pôle Interconsulaire
24060 PERIGUEUX CEDEX 9

**Rapport du Commissaire aux Comptes
Sur les Comptes Annuels
Assemblée Générale d'approbation des comptes
de l'Exercice Clos le 31 Décembre 2013**

Aux Adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le **31 Décembre 2013** sur :

- *le contrôle des comptes annuels de votre Association PERIGORD DEVELOPPEMENT exprimés en euros, tels qu'ils sont joints au présent rapport;*
- *la justification de nos appréciations;*
- *les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.*

Les comptes annuels n'ont pas été arrêtés par le Conseil d'Administration à la date du présent rapport. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point mentionné dans la note « Règles et méthodes comptables » de l'annexe relative à l'application du principe de Continuité d'exploitation.

2 – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce, relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants.

Nous avons particulièrement examiné la comptabilisation des subventions, et contrôlé les modalités de leur rattachement à l'exercice, dans le cadre de l'organisation actuelle de la comptabilité. Nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé n'ont pas mis en évidence d'éléments nécessitant d'être portés à votre connaissance.

Sur la base des travaux et des informations qui nous ont été communiquées à ce jour, et dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que la note « Règles et méthodes comptable » de l'annexe, dans son paragraphe relatif à l'application du principe de Continuité d'exploitation, donne une information appropriée sur la situation de l'Association au regard de l'incertitude pesant sur la continuité d'exploitation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion sans réserve, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

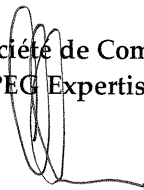
Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport moral et dans le rapport d'activité et dans les documents adressés aux Membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

A Champcevinel,

Le 12 mai 2014

La Société de Commissariat aux Comptes
« SAPEG Expertise & Conseils »



Représentée par Patrick SAUVAGE

Expert-Comptable Associé

Commissaire aux Comptes Inscrit

BILAN ACTIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires	960		960	0,74	960	0,36
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles	6 874	6 181	692	0,53	1 904	0,72
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations						
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	7 834	6 181	1 652	1,27	2 864	1,08
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes	885		885	0,68	885	0,33
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs	800		800	0,61	802	0,30
. Personnel					832	0,31
. Organismes sociaux	2 465		2 465	1,89		
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	2 892		2 892	2,22		
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	18 547		18 547	14,21	39 549	14,97
. Autres	34 724		34 724	26,61	164 205	62,15
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	39 143		39 143	30,00	9 023	3,41
Charges constatées d'avance	29 378		29 378	22,51	46 067	17,43
TOTAL (II)	128 833		128 833	98,73	261 362	98,92
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	136 667	6 181	130 486	100,00	264 225	100,00

Le Commissaire aux Comptes

SAPEG Expertise & Comptables

Les Romains - CD N°8

24003 PERIGUEUX Cedex

Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80

www.sapeg.experts-comptables.fr

Novatis Expertise

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le		Exercice précédent	
	31/12/2013		31/12/2012	
	(12 mois)		(12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé :)				
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	9 349	7,16	-690	-0,25
Résultat de l'exercice	-59 864	-45,87	10 039	3,80
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	-50 516	-38,70	9 349	3,54
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires	91	0,07	136	0,05
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers	100 000	76,64	100 000	37,85
. Associés				
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	37 577	28,80	100 663	38,10
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel	8 556	6,56	9 120	3,45
. Organismes sociaux	28 342	21,72	27 273	10,32
. Etat, impôts sur les bénéfices			1 650	0,62
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	6 435	4,93	16 035	6,07
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	181 001	138,71	254 876	96,46
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	130 486	100,00	264 225	100,00

Le Commissaire aux Comptes
SAPEG Expertise & Conseils

TOTAL PASSIF (I à V)**130 486**

100,00

264 225

100,00

Les Romains - CD N°8

24003 PERIGUEUX Cedex

Tél. 05 53 95 99 99 - Fax 05 53 35 99 80

www.sapeg.experts-comptables.fr

Novatis Expertise

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT		Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%	
Ventes de marchandises									
Production vendue biens									
Production vendue services	68 400		68 400	100,00	73 357	100,00	-4 957	-6,75	
Chiffres d'Affaires Nets	68 400		68 400	100,00	73 357	100,00	-4 957	-6,75	
Production stockée									
Production immobilisée									
Subventions d'exploitation			166 811	243,88	148 958	203,06	17 853	11,99	
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges			4 159	6,08	2 361	3,22	1 798	76,15	
Autres produits			0	0,00	0	0,00			
Total des produits d'exploitation (I)			239 370	349,96	224 675	306,28	14 695	6,54	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)									
Variation de stock (marchandises)									
Achats de matières premières et autres approvisionnements									
Variation de stock (matières premières et autres approv.)									
Autres achats et charges externes			138 914	203,09	115 843	157,92	23 071	19,92	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 294	3,35	9 055	12,34	-6 761	-74,86	
Salaires et traitements			118 014	172,54	83 400	113,69	34 614	41,50	
Charges sociales			44 542	65,12	37 621	51,28	6 921	18,40	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			1 211	1,77	1 494	2,04	-283	-18,93	
Dotations aux provisions sur immobilisations									
Dotations aux provisions sur actif circulant									
Dotations aux provisions pour risques et charges									
Autres charges			0	0,00					
Total des charges d'exploitation (II)			304 976	445,87	247 413	337,27	57 563	23,27	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-65 606	-95,91	-22 738	-30,99	-42 868	-188,52	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun									
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)									
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)									
Produits financiers de participations									
Produits des autres valeurs mobilières et créances									
Autres intérêts et produits assimilés									
Reprises sur provisions et transferts de charges									
Différences positives de change									
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement									
Total des produits financiers (V)									
Dotations financières aux amortissements et provisions									
Intérêts et charges assimilées			2 331	3,41	1 837	2,50	494	26,89	
Différences négatives de change									
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements									
Total des charges financières (VI)			2 331	3,41	1 837	2,50	494	26,89	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-2 331	-3,40	-1 837	-2,49	-494	-26,88	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			-67 937	-99,31	-24 575	-33,49	-43 362	-176,44	

Le Commissaire aux Comptes

SAPEG Expertise & Conseils

Les Romains - CD N°8

24003 PERIGUEUX Cedex

Tél. 05 53 35 99 99 - Fax 05 53 35 99 80

Novatis Expertise

www.sapeg.experts-comptables.fr

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2013 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2012 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	12 082	17,66	40 487	55,19	-28 405	-70,15
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)	12 082	17,66	40 487	55,19	-28 405	-70,15
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	5 660	8,27	4 223	5,76	1 437	34,03
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	5 660	8,27	4 223	5,76	1 437	34,03
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	6 422	9,39	36 264	49,43	-29 842	-82,28
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-1 650	-2,40	1 650	2,25	-3 300	-199,99
Total des Produits (I+III+V+VII)	251 452	367,62	265 162	361,47	-13 710	-5,16
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	311 317	455,14	255 124	347,78	56 193	22,03
RÉSULTAT NET	-59 864	-87,51	10 039	13,69	-69 903	-696,30
	<i>Perte</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2013 a une durée de 12 mois.

L'exercice précédent clos le 31/12/2012 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 130 485,67 E.

Le résultat net comptable est une perte de 59 864,50 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis le 25/01/2014 par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice 2013 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements 99-01 et 99-03 du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Bien que le résultat de l'exercice 2013 soit déficitaire de - 59 864.50 € la continuité d'exploitation de l'Association n'est pas remise en cause. Le Conseil d'Administration ayant pris la mesure des difficultés induites par l'arrêt de certains financements européens dès 2013 a mis en Suvre diverses actions qui porteront leurs fruits dès 2014 :

- Ouverture de l'Association à de nouveaux membres et évolution de la Gouvernance, par l'approbation de nouveaux statuts en juin 2013,
- Recentrage des activités, en limitant la participation à certaines manifestations dont les retombées ne sont pas à la hauteur des effets escomptés, et en développant de nouveaux axes de communication (participation à la journée du Luxe).

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

2.1 - COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

En application de l'article 244 quater C nouvellement créé du Code Général des Impôts, l'association bénéficie du Crédit d'Impôt Compétitivité Impôts. Le CICE a pour objet d'améliorer la compétitivité des entreprises et ainsi de leur permettre de réaliser des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, de prospection de nouveaux marchés, de transition écologique et énergétique et de reconstitution de leur fonds de roulement.

A ce titre, la société a comptabilisé un Crédit d'Impôt d'un montant de 1 242 € dans les comptes de l'exercice 2013. Conformément à la Note d'Information du 28 février 2013 de l'ANC, il figure en diminution des charges de personnel.

2.2 - AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS

A été inscrit en résultat exceptionnel le solde des projets antérieurs qui ne connaîtront aucune évolution (Financements FEDER, Projet SNPE).

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF**3.1 - Actif immobilisé**

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 7 834 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	960			960
Immobilisations corporelles	6 874			6 874
Immobilisations financières				
TOTAL	7 834			7 834

3.1.2 - Amortissements et provisions d'actif = 6 181 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	4 970	1 211		6 181
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	4 970	1 211		6 181

3.1.3 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Concess.brevets licences	960	0	960	Non amortiss.
Mat.bureau & informatique	5 886	5 433	454	3 ans
Mobilier	987	749	239	5 ans
TOTAL	7 834	6 181	1 652	

3.2 - Etat des créances = 88 806 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	88 806	86 341	
TOTAL	88 806	86 341	

3.3 - Produits à recevoir par postes du bilan = 37 189 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	37 189
Disponibilités	
TOTAL	37 189

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF (suite)

3.4 - Charges constatées d'avance = 29 378 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF**4.1 - Etat des dettes = 181 001 E**

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	91	91		
Dettes financières diverses	100 000	100 000		
Fournisseurs	37 577	37 577		
Dettes fiscales & sociales	36 898	41 701		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes	6 435	6 435		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	181 001	185 804		

4.2 - Charges à payer par postes du bilan = 36 154 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	91
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	16 087
Dettes fiscales & sociales	13 541
Autres dettes	6 435
TOTAL	36 154

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 68 400 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	68 400	100,00 %
TOTAL	68 400	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/01/2013 au 31/12/2013

Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

La rémunération brute globale des cadres dirigeants pour l'exercice 2013 s'élève à 52 000 euros.

6.2 - Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés	En régie
Cadres	1	
Agents de maîtrise & techniciens		
Employés	2	
Ouvriers		
Apprentis sous contrat		
TOTAL	3	0

6.3 - Autres informations complémentaires

Engagements de retraite:

Le total des engagements de retraite de l'entreprise vis-à-vis des membres de son personnel s'élève à la somme de 1 576.11 €

Les principales hypothèses économiques et sociales utilisées dans l'évaluation du calcul prennent en compte un âge de la retraite à 65 ans, un taux d'actualisation de 3,00 %, un taux de rotation en fonction de l'âge et une évolution des salaires variant selon l'âge et la catégorie.

Engagement au titre du Droit Individuel de Formation (instauré par la loi n° 204-391 du 4 mai 2004):

Les salariés justifiant d'une ancienneté d'au moins un an peuvent faire valoir leur droit au titre du Droit Individuel de Formation.

Au 31 décembre 2013, les droits acquis par l'ensemble du personnel s'élèvent à 98 heures.

8 - DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

8.1 - Produits à recevoir = 37 189 E

Produits à recevoir	Montant
Autres créances :	37 189
Org.soc. produits a recevoir(438700)	2 465
Deb et cred divers produits a recevoir(468700)	34 724
TOTAL	37 189

8.2 - Charges constatées d'avance = 29 378 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatees d'avance(486000)	29 378
TOTAL	29 378

8.3 - Charges à payer = 36 154 E

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes auprès des établissements de crédit :	91
Interets courus a payer(518600)	91
Dettes fournisseurs et comptes rattachés :	16 087
Fourn factures non parvenues.(408100)	16 087
Dettes fiscales et sociales :	13 541
Pers congés a payer(428200)	8 556
Org.soc. congés a payer(438200)	3 594
Org.soc. autres charges a payer(438600)	1 391
Autres dettes :	6 435
Deb et cred divers charges a payer(468600)	6 435
TOTAL	36 154